Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 100 (1974)

Heft: 7: Foire de Bâle, 30 mars-8 avril 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications SVIA

Candidatures

M. *Cuénoud Jean-Claude*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968.
Parrains : MM. R. Suter et J.-F. Bolli.

M. *Schaffer Raymond*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973.
Parrains : MM. M. Derron et J. Jirousek.

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Concours de ski SVIA

Samedi 9 février 1974, le 5e concours SVIA a eu lieu dans d'excellentes conditions, organisé par le vainqueur de 1973, René Suter, avec l'aide de MM. Bochatay et Kunz des Marécottes. Résultats :

Ouvreur		
1. Bochatay Marcel	47″ 4	
Catégorie Enfants		
1. Baudet Nicola	64″ 0	66″ 0
Catégorie Dames		
1. Ex aequo : Bolli Danièle	63″ 0	79″ 0
Sillig Corinne	63″ 0	—
3. Kohler Véronique	64″ 0	73″ 2
4. Grauer Jacqueline	66″ 0	—
5. Fahrni Antoinette	66″ 3	67″ 0
6. Lavizzari Janine	68″ 0	—
Catégorie Invités		
1. Kunz Philippe	49″ 8	50″ 0
2. Choffat Pierre-Eric	50″ 0	56″ 5
3. Fouvy Michel	54″ 0	56″ 3
4. Bovey Roland	55″ 8	60″ 0
5. Staub Kurt	59″ 0	64″ 0
6. Papadaniel D.	63″ 3	64″ 0
7. Pangalos T.	93″ 0	—
Catégorie Membres SVIA		
1. Suter René	46″ 0	46″ 2
2. Lavizzari Jean-Pierre	50″ 0	—
3. Sillig François	51″ 2	56″ 5
4. Spahn Rolf	54″ 1	55″ 4
5. Bolli Jean-François	54″ 4	56″ 0
6. Staudacher Konrad	56″ 0	—
7. Grauer Hansjörg	57″ 0	61″ 0
8. Besuchet Blaise	59″ 0	60″ 0
9. Odier Marc	63″ 2	67″ 0
10. Baudet Jean-Pierre	64″ 6	66″ 8

Abandonné
Siegenthaler Uli (blessé).

Participants à la raclette : 34 personnes.

Pour étoffer la participation à cette rencontre sympathique, nous essayerons de convier l'an prochain les sections genevoise et valaisanne de la SIA.

UIA

Le secrétaire *J. Duret* communique les informations suivantes :

Du 2 au 9 septembre 1973, une cinquantaine de participants — représentant 15 nations — se sont réunis à Budapest pour le 4e colloque construction + industrialisation dont le thème était : « L'industrialisation génératrice de création architecturale. » L'influence des modes de construction industrialisés sur l'étude des projets s'est manifestée sur les trois points essentiels suivants qui ont constitué la matière même des sous-thèmes traités :

— Division du processus d'étude des systèmes-construction (System Buildings) en conception de base et d'adaptation.

— Emploi des ordinateurs dans l'étude des systèmes-construction.

— Application de la coordination modulaire dimensionnelle dans le processus de construction à système universel (Module Décimal).

La synthèse des rapports et des débats ainsi que les conclusions-recommandations ont fait l'objet d'une publication officielle UIA/Comité hongrois d'organisation du colloque, qui peut être commandée pour le prix de $3.80, en français ou en anglais, *jusqu'au 31 mars 1974*, à l'adresse suivante :

Tervezésfejlesztési és Tipustervezo Intézet
H 1370 Budapest 5, Pf. 369,
en versant le montant correspondant au compte suivant :
Magyar Nemzeti Bank, Budapest,
Magyar Epitomüvészek Svövetsége.
Compte en banque : 232-90171-4654.

Carnet des concours

Concours international de Design industriel horloger
Prix Ville de La Chaux-de-Fonds

A l'occasion du Centenaire de l'Ecole d'art appliqué, la Ville de La Chaux-de-Fonds institue le « Concours international de Design industriel horloger — Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », doté de Fr. 50 000.— de prix et ouvert dès le 15 février 1974.

Le concours, ouvert à tous les candidats qui satisferont aux conditions du concours, porte sur l'habillement d'un garde-temps faisant l'objet d'une fabrication industrielle.

Modalités d'application du Concours 1974

Catégories proposées :

a) *Montre bracelet unisexe :* Ligne inspirée par le rectangle.

b) *Montre bracelet électronique à quartz :* Affichage digital à sept segments. La solution devra être industrialisable au moment de la proclamation des résultats. Liberté des formes et des matérieux. Etanchéité à l'eau exigée.

c) *Montre catégorie libre :* Création d'un garde-temps.

Clôture du concours : 15 août 1974.

Règlement, documentation et renseignements peuvent être obtenus, jusqu'au 15 avril 1974, au Secrétariat du « Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », rue du Parc 107 bis, CH 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 25 44.

Appel d'avant-projets relatif aux bâtiments des places d'armes de Chamblon-sur-Yverdon et de Moudon

La Direction des Constructions fédérales, agissant au nom du Groupement de l'instruction du Département militaire fédéral, a attribué en 1973 aux architectes